

VOUS VENEZ D'ETRE DESTINATAIRE

**DE LA LETTRE DU DIRECTEUR GENERAL DE L'ONCFS
A l'attention de tous les personnels de l'ONCFS
concernant l'expérimentation RGPP et les perspectives d'évolution de l'Office.**

**Pour vous permettre d'analyser ce document en toute transparence
et vous faire une opinion,**

NOUS VOUS TRANSMETTONS

**LA LETTRE DU DIRECTEUR GENERAL DE L'ONEMA
A l'attention de tous les personnels de l'ONEMA
concernant l'expérimentation RGPP et les perspectives d'évolution.**

La position exprimée par la lettre du directeur général de l'ONCFS en date du 20/10/2010 n'engage que lui-même. En particulier, elle n'engage par la tutelle. L'expérimentation en cours dans le cadre de la RGPP 148 est une expérimentation engageant 3 partenaires la DDT, l'ONEMA et l'ONCFS.

C'est sur la base de l'évaluation menée actuellement de cette expérimentation dans 13 départements que les suites à donner seront examinées en décembre par le GTN groupe de travail national associant le ministère, les établissements et les organisations syndicales. Ce bilan permettra de définir les conditions de réussite de la généralisation du rapprochement à trois à compter de janvier 2011. En matière de structures, le seul projet actuellement en cours de discussion est celui relatif à la création d'une agence de la nature qui figure dans la loi Grenelle II¹. Des travaux préparatoires sont en cours mais a priori elle ne concernerait pas en premier lieu le secteur de l'eau.

P. Lavarde, Directeur Général de l'ONEMA